

Les parcs : fierté nationale ?

Laura BRIMONT

Lieu de promenade, de divertissement voire d'émerveillement, le parc national est aussi un instrument au service de la Nation. Guillaume Blanc analyse cette imbrication entre environnement et politique à partir du cas de la France, du Canada et de l'Éthiopie.

Recensé : Guillaume Blanc, *Histoire environnementale comparée de la nation. Regards croisés sur les parcs nationaux du Canada, d'Éthiopie et de France*. Publications de la Sorbonne, Paris, 2015, 319 p., 25€.

Évoquer les parcs nationaux, c'est immédiatement avoir à l'esprit l'image de grands espaces naturels, où faune et flore s'épanouissent à l'abri des activités humaines. C'est parce que ce terme est si lié à l'imaginaire de la « nature sauvage » que le titre de cet ouvrage interpelle : associer les parcs nationaux à la question de la nation résonne d'abord comme un paradoxe. Telle est néanmoins l'ambition que se donne Guillaume Blanc dans cet ouvrage où il compare trois expériences canadienne, éthiopienne et française : montrer que les parcs, au-delà de leur vocation de conservation de la nature, sont des instruments utilisés par les États pour construire et renforcer les nationalismes. « Faire la nature » serait en somme une activité politique destinée à susciter un sentiment d'appartenance à une collectivité nationale. À travers un objet d'étude original – le parc national –, ce livre explore donc une question politique centrale, qui est celle de la fabrication de la nation, entendue ici comme « un idéal de communauté imaginée limitée et souveraine dont la pérennité repose sur la capacité de l'État à en circonscrire (...) les contours physiques et symboliques » (p. 280).

Penser le parc comme un instrument politique

Si les parcs sont susceptibles d'inspirer un sentiment d'appartenance nationale, c'est principalement à cause des émotions que fait naître l'expérience de la nature. Dans un monde en proie aux changements et à une accélération des temporalités, la nature rassure parce qu'elle dure. L'attachement à la nature, et donc au territoire qui en est le support, découle selon l'auteur d'une prise de conscience de sa fragilité : « la nature naît (...) sur le terreau de sa disparition imminente » (p. 129), et suscite donc de la nostalgie. L'émotion apparaît donc comme le principal ressort du processus de patrimonialisation, c'est-à-dire d'enracinement de l'identité d'un groupe dans une portion d'espace. Ce processus est balisé au moyen d'un discours paysager, c'est-à-dire un aménagement spécifique du territoire, qui permet d'appuyer le sentiment d'appartenance collectif et sert ainsi de support au récit national. De fait, la nature proposée par le parc n'a rien de « naturelle », mais doit être considérée comme un artefact culturel, modelé par les gestionnaires en fonction des éléments qu'ils ont décidé de sauvegarder. Guillaume Blanc part du principe que la nature n'est pas une donnée biologique mais qu'elle est construite socialement. Cette construction sociale et politique de la nature sert un récit national qui va circonscrire l'identité collective et le processus de patrimonialisation.

Mettre en exergue des récits nationaux supports et producteurs d'identités collectives implique donc de déconstruire l'état de nature afin de faire une lecture politique du territoire. Guillaume Blanc s'y emploie à travers une analyse comparée de trois parcs nationaux : le parc

des Cévennes en France, le parc de Forillon dans la province de Québec au Canada, et le *Simien Mountains National Park* en Éthiopie. On relèvera la pertinence de ce triptyque pour la problématique de recherche, puisqu'il permet d'associer à la fois un pays du Sud (l'Éthiopie) avec deux pays du Nord (la France et le Canada), eux-mêmes fort différents du point de vue de leur construction nationale, puisqu'à tradition ancienne centralisatrice de l'État français s'oppose le fédéralisme plurinational du jeune État canadien. L'auteur recourt à une sociologie historique basée sur l'examen de la législation, de rapports d'activité et de la documentation archivistique et touristique produits par les gestionnaires des parcs depuis la fin des années 1960.

Le paysage comme support du récit national

Les espaces parcs sont analysés comme des paysages politiques vecteurs de récits nationaux. En France, le parc des Cévennes s'inscrit dans stratégie de valorisation passéiste du monde rural, dénominateur commun d'une nation essentiellement agricole au début du XX^e siècle, mais qui connaît de profondes mutations après la Seconde Guerre mondiale. À travers le parc des Cévennes, l'administration française cherche à perpétuer le temps d'une ruralité qui ailleurs disparaît, légitimant ainsi la nation au moyen de son passé. Sur le terrain, ce récit de la « nation mémoire » se traduit par une stratégie de protection de la ruralité plutôt que de la nature en elle-même : c'est la culture traditionnelle cévenole qui paraît empreinte de traits naturels originaux. La nature est ici envisagée dans une dimension anthropique, et l'homme est intégré comme une donnée naturelle. En termes d'aménagement du territoire, les gestionnaires du parc valorisent le folklore local, que ce soit à travers la restauration des habitats paysans traditionnels, ou le soutien aux pratiques agricoles et pastorales.

Dans ce cas du parc de Forillon situé dans la province du Québec, c'est au contraire la nature atemporelle et déshumanisée qui constitue le socle du discours paysager. La nation canadienne pallie l'insécurité de son manque de passé en se percevant comme née de son territoire naturel. La nature est atemporelle, en ce qu'elle était présente avant l'arrivée des premiers colons, et qu'elle leur perdure. Cette « naturalisation de la nation » permet de transcender les divisions culturelles de la nation canadienne, qui s'est constituée à travers le processus d'adaptation à la nature sauvage. Pour Guillaume Blanc, il s'agit pour l'administration canadienne d'« influencer la façon dont les Canadiens perçoivent leur pays en faisant de la nature intacte et vide “un trait aussi ancré que l'attachement d'un Européen à l'endroit de son hameau ou de sa vallée” » (p. 118). En termes d'organisation du territoire, ce récit national se matérialise par des aménagements visant à offrir aux visiteurs une expérience sensorielle de la nature, au moyen de sentiers, de poste d'observation, ou de zones de camping en pleine nature. Il s'agit ici de montrer une nature sauvage et sublime, préservée des activités humaines modernes. Les seules traces d'anthropisation tolérées par les gestionnaires du parc sont celles du XIX^e siècle, période à laquelle les populations locales étaient censées vivre en harmonie avec leur environnement.

Le cas du *Simien Mountains National Park* en Éthiopie est un peu différent, dans la mesure où le parc sert moins à raconter un récit national qu'à légitimer les autorités dans un État en cours de construction sur la scène internationale. Il s'agit en effet pour l'État éthiopien de montrer qu'il est capable de protéger l'« Eden naturel africain » en voie de perdition et considéré par la communauté internationale comme un « patrimoine mondial ». L'origine des visiteurs témoigne de cette « inter-nationalisation » du patrimoine naturel éthiopien: la grande majorité sont des visiteurs occidentaux, qui viennent visiter le parc pour admirer – voire chasser – les grands mammifères. Le parc du Simien n'est donc pas à proprement parler un lieu d'expérimentation nationale collective du paysage, mais sert plutôt de support à un récit patrimonial international. Néanmoins, le parc a une fonction de politique intérieure, en tant

qu'instrument de contrôle du territoire national : le pouvoir central affirme son autorité politique en contrôlant les activités des populations locales.

En tant que paysage politique, le parc national se veut le vecteur d'un sentiment d'appartenance nationale. Si cette fonction semble plutôt bien remplie dans le cas français et canadien, elle est beaucoup moins évidente pour le cas éthiopien où la création du parc répond principalement à un objectif de légitimation sur la scène internationale. En outre, le processus d'attachement patrimonial basé sur l'émotion suscitée par la nature est beaucoup moins évident pour la population éthiopienne, dont la majorité vit encore en zone rurale, et n'est donc pas confrontée à un « manque » de nature. On regrettera cependant que l'auteur ne revienne pas plus sur la question à l'origine de sa problématique de recherche : celle du lien entre le nationalisme et la nation. Si l'auteur s'oppose à l'hypothèse de la fin de l'État-Nation dans un monde interdépendant, les apports théoriques de cette recherche pour le débat sur la définition du nationalisme auraient gagné à être développés.

La Nature à l'intersection du global et du local

Au-delà du décryptage des récits nationaux au prisme des paysages parcs, le grand intérêt de cet ouvrage est de montrer l'antagonisme entre les objectifs de préservation et de développement économique local, ainsi que la dualité entre les intérêts des populations locales et ceux des populations extérieures amenées à visiter le parc. Les parcs nationaux s'inscrivent en effet dans un mouvement de consommation touristique de la nature : on préserve un territoire local qui est ensuite « consommé » par une collectivité nationale, voire internationale. La constitution de l'espace parc implique une restriction des activités anthropiques, afin de donner l'illusion que la nature perdure hors du temps contemporain. Ainsi, même dans le cas des Cévennes, où l'empreinte humaine est intégrée comme un élément naturel, c'est bien l'homme rural traditionnel que l'on entend valoriser. Cette « immobilisation temporelle » de la nature exerce une certaine violence sur les populations locales, qui peut être concrète, comme dans le cas des expulsions/déplacements de populations dans le parc de Forillon ou dans celui du Simien, mais aussi symbolique, dans la mesure où les populations locales intériorisent le « présupposé selon lequel il est dans son intérêt, sinon dans son devoir, de libérer la nature de sa présence » (p. 233).

Cette analyse des antagonismes entre développement économique/préservation et local /extérieur s'inscrit en droite ligne des préoccupations de la *political ecology*, champ de recherche apparu dans les années 1970 qui analyse les enjeux liés à l'accès et à l'usage de l'environnement, ainsi que les conflits qui résultent de ces enjeux. L'ouvrage de Guillaume Blanc nous amène ainsi à questionner la possibilité même d'un développement durable, entendu comme la conciliation des objectifs économiques, sociaux et environnementaux. Le discours « gagnant-gagnant » porté par le développement durable est largement remis en cause par le constat d'une contradiction inhérente entre le développement économique et la préservation, le local et le national/global. De plus, ce livre nous amène à discuter certains concepts issus du paradigme du développement durable, comme celui de « patrimoine mondial ». Le parc du Simien et les ressources naturelles qu'il abrite sont considérés en tant que patrimoine par la communauté internationale (représentée par l'UNESCO) et les visiteurs (largement occidentaux) qui le visitent, plutôt que par les populations qui y habitent. Derrière la notion de patrimoine mondial se cache donc bien une conception subjective (parce que culturelle) de ce qui doit être préservé.

De par l'originalité de son objet d'étude, et les éléments de réflexion généraux qu'il suscite, l'ouvrage de Guillaume Blanc est donc extrêmement stimulant. Si l'académisme de l'écriture le destine en priorité aux chercheurs en sciences sociales, ce livre intéressera sans

aucun doute des communautés de recherche variées qu'elles travaillent sur les questions de conservation de la nature ou sur les processus de formation de l'État-Nation .

Publié dans laviedesidees.fr, le 2 décembre 2015.

© laviedesidees.fr